

## CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 3 JUIN 2019 - 20H30

Tous les conseillers sont présents, à l'exception de Olivier BRUN, Laurent DROUET et Jennifer MOURE excusés. Le Maire remercie les présents et ouvre la séance. Il propose de rajouter une délibération à l'ordre du jour au sujet du reversement de la dotation départementale de voirie à la Communauté de Communes pour travaux de voirie FDAC 2019, les conseillers acceptent

### Ordre du Jour :

- Délibération / Schéma Directeur Assainissement - Approbation rapport commissaire enquêteur
- Projet vidéo surveillance
- Urbanisme - PLU - Rendu étude risques
- Schéma directeur eau potable
- Voirie - Etude accès Ramières
- Travaux en cours
- Questions diverses

### 0 - Délibération / Reversement de la dotation départementale de voirie à la CCBDP pour réalisation travaux FDAC 2019 :

Le Maire explique que, depuis plusieurs années, le Département verse directement aux communes la dotation de voirie. Il précise que c'est la communauté de communes qui se charge de faire réaliser les travaux dans le cadre d'un marché global et qu'il convient de lui reverser la subvention reçue. A l'unanimité, les conseillers approuvent le reversement de la dotation voirie s'élevant à 12 431 € à la CCBDP.

### 1 - Délibération / Schéma Directeur Assainissement - Approbation rapport commissaire enquêteur :

Le Maire rappelle aux conseillers qu'une enquête publique relative à la mise à jour du schéma directeur d'assainissement s'est tenue en mairie du 25 mars au 29 avril 2019. Le commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête, durant laquelle il a effectué trois permanences en mairie pour y recevoir les observations du public, a rendu son rapport. Le Maire en donne lecture et invite les conseillers à délibérer. Après avoir pris connaissance des doléances des administrés et conclusions du commissaire enquêteur, à l'unanimité, les Conseillers, approuvent le rapport du Commissaire Enquêteur qui donne un avis favorable au schéma directeur d'assainissement de la commune et prennent en compte ses recommandations. Ils autorisent le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**Il est rappelé que ce dossier approuvé est consultable en mairie.**

### 2 - Projet Vidéo surveillance :

Le Maire informe les Conseillers que le dossier de subventionnement pour ce projet est en cours d'acceptation par la Préfecture. Il leur demande de prendre une décision définitive quant à l'installation de ce dispositif. A la majorité des présents, il est décidé de réaliser cette installation et d'envisager un complément sur la partie Est du village. L'installateur sera contacté.

### 3 - Urbanisme - PLU - Rendu étude risques :

Le Maire présente le compte rendu définitif de l'étude risque chutes de blocs du Devés établi par le cabinet ARIAS. Cette étude a permis d'établir, avec des techniques plus performantes, une nouvelle cartographie des zones à risques.

Sur les autres points d'urbanisme, on est dans l'attente de données de la part de plusieurs intervenants.

#### 4 - Schéma Directeur d'Eau Potable :

Le bureau d'étude Naldéo qui élabore le SDAEP a mis à jour le plan global communal des réseaux d'eau et a listé, en accord avec la commune, les tronçons à réhabiliter en priorité. De son côté le Département, Assistant à maîtrise d'ouvrage, a élaboré un échéancier prévisionnel de financement des travaux sur les 2 ou 3 prochaines années, en précisant qu'il fallait attendre de connaître les données de l'étude complémentaire demandée pour le schéma communal de défense incendie pour prendre des décisions finales. Les Conseillers ont pris en compte tous ces éléments.

#### 5 - Voirie - Etude accès Ramières :

Une pré-étude de faisabilité a été engagée par la communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale. Les techniciens de la CCBDP et du bureau d'étude missionné se sont rendus sur le terrain.

#### 6 - Travaux en cours :

Cimetière : En accord avec l'entreprise et le maître d'œuvre, il a été convenu que la pose des claustras sera effectuée par l'employé communal.

#### 7 - Questions diverses :

*Assignment 2019 par Mr Rabaux* : l'assureur de la commune a été contacté, ce nouveau litige n'est pas couvert par le contrat. Le coût de ce nouveau dossier sera donc intégralement à la charge de la commune.

*Podium* : un devis a été demandé par les organisateurs des festivités. Le coût de ce genre de structure est trop élevé pour une utilisation restreinte. Il a été évoqué qu'il serait plus judicieux que cet équipement soit mutualisé par l'intermédiaire de la Communauté de Communes.

*CCBDP - Commission Economique* : Une aide à l'installation a été accordée au nouveau commerce La Forge.

*Parc Naturel des Baronnies Provençales* : la Mairie a été informée du départ du PNR des locaux communaux du 1<sup>er</sup> étage au 31 décembre 2019. Les élus réfléchissent d'ores et déjà au devenir de ces bureaux.

*Travaux de réhabilitation des sanitaires de l'école maternelle* : le responsable indique qu'une réunion de chantier en présence des utilisateurs est organisée avant les vacances d'été pour bien préparer le chantier.

La séance est levée à 22 heures.